Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261005-D_2026_103-DE

N°2026-103 **02/10/2026**

DECISION PRISE EN APPLICATION de L'ARTICLE L 5211-10 du CODE GENERAL des COLLECTIVITES TERRITORIALES

OBJET : ACCUEIL D'UNE PERSONNE EN SERVICE CIVIQUE AU MULTI-ACCUEIL DE GUEMENE-PENFAO

Le Président de REDON AGGLOMERATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code du Service National ;
VU la loi 2010-241 du 10/03/2010 relative au Service civique ;
VU le décret 2010-485 du 12/05/2010 relatif au Service civique ;
CONSIDERANT l'importance de soutenir le parcours professionnel de jeunes en difficultés ;
CONSIDERANT la possibilité d'accueillir un jeune en service civique au Multi-accueil de Guémené-Penfao via l'association Osons Ici et Maintenant ;
CONSIDERANT la nécessité de formaliser les termes de ce partenariat entre les parties par une convention de partenariat.

Contexte :

L'association « Osons Ici et Maintenant » propose un programme « 100% Transition ». Il s'agit d'un parcours d'accompagnement transformateur de la (re)mobilisation à l'inclusion durable vers les métiers ou formations de la transition écologique et sociale notamment. Ce parcours est proposé a des jeunes de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés, pouvant être en situation de handicap (dérogation jusqu'à 30 ans), ou pouvant être en difficultés d'insertion sociale ou professionnelle.
Le service civique est mis en place dans le cadre du parcours « 100% Transition ». Il a pour objectif de permettre l'accès au monde du travail. A l'issue de ce service, le jeune poursuit son parcours vers une recherche d'emploi ou de formation.

La durée de la mission au Multi-accueil de Guémené-Penfao sera de 9 mois maximum à compter du 01/10/2026, sur un temps hebdomadaire de 18 heures. L'accueil effectif du service civique est à partir du 06/10/2026.

Objectif de la mission :

Le volontaire participera en lien avec l'équipe aux missions suivantes :

- Soutien à l'accueil de l'enfant et de sa famille
- Accompagnement du jeune enfant dans son quotidien au sein du Multi-accueil
- Participation aux actes de vie quotidienne (Alimentation, Sommeil, Propreté...)
- Aide à la mise en place d'activités adaptées aux besoins de l'enfant après concertation avec le tuteur
- Mise en place d'un projet d'initiative tout au long du service civique en accord avec l'équipe et ses valeurs de travail
- Aide à l'entretien du linge et des locaux

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261005-D_2026_103-DE

Indemnisation du volontaire :

Le service civique donnera lieu à une indemnité versée directement par l'Etat et l'Association Osons Ici et Maintenant au volontaire.

PAR CE MOTIF
DECIDE

- d'accueillir un volontaire au service civique qui sera rattaché au Multi-accueil de Guémené-Penfao de la Direction Petite Enfance Santé Autonomie de REDON Agglomération,
- de signer la convention de mise à disposition d'un volontaire au Service Civique par l'Association Osons Ici et Maintenant.

Jean-Francois MARY

Jean-François MARY
Président

REDON Agglomération Bretagne Sud
3 Charles Sillard
35605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34